( No 150. )

# Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 MAI 1862.

## RÉVISION DU CODE PÉNAL (1)

(LIVRE II.)

(') Projet de loi primitif, nº 48. { Session de 1857-58. Rapport sur le tit. I'm du liv. 11, nº 170. Rapport sur des articles du tit. I, renvoyés à la commission, n° 56, de la session de 1861-62. Rapport sur les chap. 1-IV du tit. II du même livre, nº 171. Session de 1857-58. Rapport sur le chap. V de ce titre, nº 87. Amendements au tit. II, no 19, 22 et 25, session de 1858-59. Rapport sur des articles du tit. II, renvoyés à la commission, nº 67, de la session de 1861-62. Rapport sur le tit. III du liv. II, nº 9, session de 1858-59. Rapport sur des articles du tit. III, renvoyés à la commission, n° 37, de la session de 1861-62. Rapport sur le tit. IV du même livre, nº 15. Nouveau rapport sur les art. 295 et suivants, nº 54. Amendements au tit. IV, nº 76, 78, 81 et 82. Rapport sur des articles du tit. IV, renvoyés à la commission, nº 77, de la session de 1861-62. Rapport sur le tit. V, du livre II, nº 53. Session de 1859-60. Amendements au titre V, nº 90, 96, 105 et 116. Rapport sur des amendements au titre V, nº 95 et 108. Rapport sur des articles du tit. V, renvoyés à la commis sion, n° 68, de la session de 1861-62. Rapport sur le tit. VI du livre 11, nº 79. Rapport sur le tit. VII de ce livre, nº 56. Rectifications et modifications à ce titre, proposées par le Gouver- { Session de 1858-59. nement, nº 128. Amendements au tit. VII, nº 150 de la session de 1858-39 et nº 62 et 64 de la session dc 1859-60. Rapport sur le tit. VIII du livre II, nº 404, de la session de 1858-59. Amendements à ce titre, no 153 et 157 de la session de 1858-59, no 61, 68, 69 et 72 de la session de 1859-60, et nº 125 de la session de 1860-61. Rapport sur quelques articles et amendements aux tit. VII et VIII du livre II, nº 185, de la session de 1858-59. Rapport sur le tit. IX du livre 11, nº 35, de la session de 1860-61. Amendements à ce titre, n° 90, 94, 96, 97, 100 et 105. Rapports sur des articles et des amendements du titre IX, renvoyés à la commission, nºº 93, 95 et 103. Rapport sur des articles réservés du tit. IX, concernant des fraudes relatives à la propriété artistique et littéraire, nº 106. Rapport sur le tit. X du liv. II, nº 72. Session de 1860-61. Amendement au tit. X, nº 127. Rapport sur des articles du tit. X, renvoyés à la commission, n° 130. Amendements aux tit. VI et IX, proposés par la commission,

nº 131.

ART. 516.

\$ 2.

#### Amendement présenté par M. DEVAUX.

Celui qui, dans l'intention de les répandre, aura consigné des imputations de la nature de celles déterminées à l'art. 314, dans des écrits non publiés, mais adressés à un certain nombre de personnes.

§ 3.

### Rédaction proposée par M. GUILLERY.

Celui qui aura adressé par écrit de semblables imputations à une personne contre son subordonné.

### Modification proposée par M. Dolez.

Au lieu de : contre son subordonné, dire : contre le subordonné de celle-ci

Texte du livre II adopté par la Chambre, et modifications proposées par la commission, d'accord avec le Gouvernement, n° 162, session de 1860-61.

Projets de loi contenant des amendements au livre 1er du Code pénal, nºº 32 et 157.

Session de 1860-61.

Rapports sur ces projets, nº 69 et 146.

Propositions de MM. Nothomb et Devaux, nº 155.

Rapport sur ces propositions, nº 138.

Amendements, nº 159, 140 et 141.

Rapport sur des amendements aux liv. I et II du Code pénal, nº 144.

Amendement à l'art. 295, nº 145.